



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CONCOURS DE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES CONSEILLERS PRINCIPAUX
D'ÉDUCATION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE**

Concours : **EXTERNE**

SESSION 2024

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N°1

Composition

(Coefficient : 2 – Durée : 5 heures)

Matériel(s) et documents(s) autorisé(s) : L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Ce sujet comporte 1 page y compris celle-ci.

Vérifiez que l'exemplaire qui vous a été remis est complet. Si ce n'est pas le cas, signalez-le aussitôt.

SUJET :

“L'éducation est une arme puissante pour faire évoluer les mentalités et transcender les différences, et le sport est une source d'inspiration, de dépassement, de tolérance et d'apprentissage du respect de la jeunesse. Ces deux éléments participent à créer une société plus juste et fraternelle.” Nelson MANDELA.

2024 est une année olympique et paralympique, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a placé le développement de la pratique sportive au service de l'épanouissement des apprenants comme l'une de ses priorités. Au regard de la citation ci-dessus et à partir de vos connaissances et de vos réflexions, vous montrerez comment le CPE peut se saisir de Paris 2024 pour développer ses missions au sein de son établissement.